



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de SEMI (Maria), « Préface », *Œuvres complètes*, Tome XV – ...-1767,
Dictionnaire de musique, ROUSSEAU (Jean-Jacques), p. 85-93

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08045-9.p.0085](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08045-9.p.0085)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Ut psallendi materiem discerent.
Martian. Cap.¹

1 Sur Martianus Capella voir la note 19 de l'entrée AGOGÉ.

PRÉFACE

La Musique est, de tous les beaux Arts, celui dont le Vocabulaire est le plus étendu, et pour lequel un Dictionnaire est, par conséquent, le plus utile. Ainsi, l'on ne doit pas mettre celui-ci au nombre de ces compilations ridicules, que la mode ou plutôt la manie des Dictionnaires multiplie de jour en jour. Si ce Livre est bien fait, il est utile aux Artistes. S'il est mauvais, ce n'est ni par le choix du sujet, ni par la forme de l'ouvrage. Ainsi l'on aurait tort de le rebuter sur son titre. Il faut le lire pour en juger.

L'utilité du sujet n'établit pas, j'en conviens, celle du Livre ; elle me justifie seulement de l'avoir entrepris, et c'est aussi tout ce que je puis prétendre ; car d'ailleurs, je sens bien ce qui manque à l'exécution. C'est ici moins un Dictionnaire en forme, qu'un recueil de matériaux pour un Dictionnaire, qui n'attendent qu'une meilleure main pour être employés. Les fondemens de cet Ouvrage furent jettés si à la hâte, il y a quinze ans, dans l'Encyclopédie, que, quand j'ai voulu le reprendre sous œuvre, je n'ai pû lui donner la solidité qu'il auroit eue, si j'avois eu plus de tems pour en digérer le plan et pour l'exécuter.

Je ne formai pas de moi-même cette entreprise, elle me fut proposée ; on ajouta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en fût imprimé une seule ligne ; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche, et trois ans pouvoient me suffire à peine pour lire, extraire, comparer et compiler les Auteurs dont j'avois besoin : mais le zèle de l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du succès. Fidele à ma parole, aux dépens de ma réputation, je fis vite et mal, ne pouvant bien faire en si peu de tems ; au bout de trois mois mon manuscrit entier fut écrit, mis au net et livré ; je ne l'ai pas revu depuis¹. Si j'avois travaillé volume à volume comme les autres, cet essai, mieux digéré, eût pû rester dans l'état où je l'aurois mis. Je ne me repens pas d'avoir été exact ; mais je me repens d'avoir été téméraire, et d'avoir plus promis que je ne pouvois exécuter.

1 Pour un autre récit des circonstances de la rédaction des articles pour l'*Encyclopédie*, voir aussi les *Confessions*, livre VII, *Pléiade I*, p. 347-348.

Blessé de l'imperfection de mes articles à mesure que les volumes de l'Encyclopédie paroissoient, je résolus de refondre le tout sur mon brouillon, et d'en faire à loisir un ouvrage à part traité avec plus de soin. J'étois, en recommençant ce travail, à portée de tous les secours nécessaires. Vivant au milieu des Artistes et des Gens-de-Lettres, je pouvois consulter les uns et les autres. M. l'Abbé Sallier² me fournissoit, de la Bibliothèque du Roi, les livres et manuscrits dont j'avois besoin, et souvent je tirois, de ses entretiens, des lumières plus sûres que de mes recherches^a. Je crois devoir à la mémoire de cet honnête et savant homme un tribut de reconnaissance que tous les Gens-de-Lettres qu'il a pû servir partageront sûrement avec moi.

Ma retraite à la campagne m'ôta toutes ces ressources, au moment que je commençois d'en tirer parti. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer les raisons de cette retraite : on conçoit que, dans ma façon de penser, l'espoir de faire un bon Livre sur la Musique n'en étoit pas une pour me retenir. Éloigné des amusemens de la Ville, je perdis bientôt les goûts qui s'y rapportoient ; privé des communications qui pouvoient m'éclairer sur mon ancien objet, j'en perdis aussi toutes les vues ; et soit que depuis ce tems l'Art ou sa théorie aient fait des progrès, n'étant pas même à portée d'en rien savoir, je ne fus plus en état de les suivre³. Convaincu, cependant, de l'utilité du travail que j'avois entrepris, je m'y remettois de tems à autre, mais toujours avec moins de succès, et toujours éprouvant que les difficultés d'un Livre de cette espèce demandent, pour les vaincre, des lumières que je n'étois plus en état d'acquérir, et une chaleur d'intérêt que j'avois cessé d'y mettre. Enfin, désespérant d'être jamais à portée de mieux faire, et voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus, je me suis occupé, dans ces Montagnes, à rassembler ce que j'avois fait à

2 Claude Sallier (Saulieu, 1685 – Paris, 1761), garde des Imprimés de la Bibliothèque du Roi de 1726 jusqu'à sa mort, orientaliste polyglotte, membre de l'Académie des inscriptions et du Collège royal. Voir Laurent Portes, « Claude Sallier (1685-1761) dans la république des lettres », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 38, 2011, p. 57-63.

3 Rousseau se réfère ici à ses séjours à l'Ermitage et, après la rupture avec Madame d'Épinay, au Mont-Louis, toujours à Montmorency. Dans une lettre du 18 novembre 1759 à Jacob Vernes, il exprime ainsi son sentiment d'éloignement de la musique et du monde parisien : « Je ne connais plus d'autre musique que celle des rossignols, et les chouettes de la forêt m'ont dédomagé de l'opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'appât des amusements des villes. » (*Leigh VI*, lettre 891).

Paris et à Montmorenci ; et, de cet amas indigeste, est sorti l'espèce de Dictionnaire qu'on voit ici.

Cet historique m'a paru nécessaire pour expliquer comment les circonstances m'ont forcé de donner en si mauvais état un Livre que j'aurais pû mieux faire, avec les secours dont je suis privé. Car j'ai toujours cru que le respect qu'on doit au Public n'est pas de lui dire des fadeurs, mais de ne lui rien dire que de vrai et d'utile, ou du moins qu'on ne juge tel ; de ne lui rien présenter sans y avoir donné tous les soins dont on est capable, et de croire qu'en faisant de son mieux, on ne fait jamais assez bien pour lui.

Je n'ai pas cru, toutefois, que l'état d'imperfection où j'étois forcé de laisser cet ouvrage, dût m'empêcher de le publier ; parce qu'un Livre de cette espèce étant utile à l'Art, il est infiniment plus aisé d'en faire un bon sur celui que je donne, que de commencer par tout créer. Les connoissances nécessaires pour cela ne sont peut-être pas fort grandes, mais elles sont fort variées, et se trouvent rarement réunies dans la même tête. Ainsi, mes compilations peuvent épargner beaucoup de travail à ceux qui sont en état d'y mettre l'ordre nécessaire ; et tel, marquant mes erreurs, peut faire un excellent Livre, qui n'eût jamais rien fait de bon sans le mien.

J'avertis donc ceux qui ne veulent souffrir que des Livres bien faits, de ne pas entreprendre la lecture de celui-ci ; bien-tôt ils en seroient rebutés : mais pour ceux que le mal ne détourne pas du bien ; ceux qui ne sont pas tellement occupés des fautes, qu'ils comptent pour rien ce qui les rachette ; ceux, enfin, qui voudront bien chercher ici de quoi compenser les miennes, y trouveront peut-être assez de bons articles pour tolérer les mauvais, et, dans les mauvais même, assez d'observations neuves et vraies, pour valoir la peine d'être triées et choisies parmi le reste. Les Musiciens lisent peu, et cependant je connois peu d'Arts où la lecture et la réflexion soient plus nécessaires. J'ai pensé qu'un Ouvrage de la forme de celui-ci seroit précisément celui qui leur convenoit, et que pour le leur rendre aussi profitable qu'il étoit possible, il falloit moins y dire ce qu'ils savent, que ce qu'ils auroient besoin d'apprendre.

Si les Manœuvres et les Croque-Notes relèvent souvent ici des erreurs, j'espère que les vrais Artistes et les hommes de génie y trouveront des vues utiles dont ils sauront bien tirer parti. Les meilleurs Livres sont ceux que le Vulgaire décrie, et dont les gens à talent profitent sans en parler.

Après avoir exposé les raisons de la médiocrité de l'Ouvrage et celles de l'utilité que j'estime qu'on en peut tirer, j'aurois maintenant à entrer dans le détail de l'Ouvrage même, à donner un précis du plan que je me suis tracé et de la manière dont j'ai tâché de le suivre. Mais à mesure que les idées qui s'y rapportent se sont effacées de mon esprit, le plan sur lequel je les arrangeois s'est de même effacé de ma mémoire. Mon premier projet étoit d'en traiter si relativement les articles, d'en lier si bien les suites par des renvois, que le tout, avec la commodité d'un Dictionnaire, eût l'avantage d'un Traité suivi ; mais pour exécuter ce projet, il eût fallu me rendre sans cesse présentes toutes les parties de l'Art, et n'en traiter aucune sans me rappeler les autres ; ce que le défaut de ressources et mon goût attiédi m'ont bientôt rendu impossible, et que j'eusse eu même bien de la peine à faire, au milieu de mes premiers guides, et plein de ma première ferveur. Livré à moi seul, n'ayant plus ni Savans ni Livres à consulter ; forcé, par conséquent, de traiter chaque article en lui-même, et, sans égard à ceux qui s'y rapportoient, pour éviter des lacunes, j'ai dû faire bien des redites. Mais j'ai cru que dans un Livre de l'espèce de celui-ci, c'étoit encore un moindre mal de commettre des fautes, que de faire des omissions.

Je me suis donc attaché sur-tout à bien compléter le Vocabulaire, et non-seulement à n'omettre aucun terme technique, mais à passer plutôt quelquefois les limites de l'Art, que de n'y pas toujours atteindre : et cela m'a mis dans la nécessité de parsemer souvent ce Dictionnaire de mots Italiens et de mots Grecs ; les uns tellement consacrés par l'usage, qu'il faut les entendre même dans la pratique ; les autres, adoptés de même par les Savans, et auxquels, vû la désuétude de ce qu'ils expriment, on n'a pas donné de synonymes en François. J'ai tâché, cependant, de me renfermer dans ma règle, et d'éviter l'excès de Brossard, qui, donnant un Dictionnaire François, en fait le Vocabulaire tout Italien, et l'enfle de mots absolument étrangers à l'Art qu'il traite⁴. Car, qui s'imaginera jamais que *la Vierge*, *les Apôtres*, *la Messe*, *les Morts*, soient des termes de Musique, parce qu'il y a des Musiques relatives à ce qu'ils expriment ; que ces autres mots, *Page*, *Feuillet*, *Quatre*, *Cinq*, *Gosier*, *Raison*, *Déjà*,

4 Sébastien de Brossard (Dompierre, 1655 – Meaux, 1730) est l'auteur du premier dictionnaire de musique en langue française (voir Introduction, en particulier p. 51-53). Brossard étudia la philosophie et la théologie à Caen, prit les ordres mineurs en 1675 et fut maître de chapelle d'abord à Strasbourg – où il fonda une Académie de musique – et ensuite, dès 1698, à Meaux. Il est l'auteur de motets, cantates, messes et pièces instrumentales.

soient aussi des termes techniques, parce qu'on s'en sert quelquefois en parlant de l'Art ?

Quant aux parties qui tiennent à l'Art sans lui être essentielles, et qui ne sont pas absolument nécessaires à l'intelligence du reste, j'ai évité, autant que j'ai pû, d'y entrer. Telle est celle des Instrumens de Musique, partie vaste et qui rempliroit seule un Dictionnaire, sur-tout par rapport aux Instrumens des Anciens. M. Diderot s'étoit chargé de cette partie dans l'Encyclopédie, et comme elle n'entroit pas dans mon premier plan, je n'ai eu garde de l'y ajoûter dans la suite, après avoir si bien senti la difficulté d'exécuter ce plan tel qu'il étoit⁵.

J'ai traité la partie Harmonique dans le système de la Basse-fondamentale, quoique ce système, imparfait et défectueux à tant d'égarde, ne soit point, selon moi, celui de la Nature et de la vérité, et qu'il en résulte un remplissage sourd et confus, plutôt qu'une bonne Harmonie. Mais c'est un système, enfin ; c'est le premier, et c'étoit le seul jusqu'à celui de M. Tartini⁶, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de règles isolées qui sembloient toutes arbitraires, et qui faisoient, de l'Art Harmonique, une étude de mémoire plutôt que de raisonnement. Le système de M. Tartini, quoique meilleur, à mon avis, n'étant pas encore aussi généralement connu, et n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau⁷, n'a pas dû lui être substitué

5 En raison de son intérêt pour l'artisanat et les arts mécaniques, Diderot (Langres, 1713 – Paris, 1784) s'attribua les articles de lutherie, dont il fit aussi graver les illustrations en trente-trois planches. Son intérêt pour la musique se manifeste dans nombre de ses écrits, parmi lesquels *Les Bijoux indiscrets* (1748), les *Mémoires sur différents sujets de mathématiques* (1748), les *Leçons de clavecin* (1771) et *Le Neveu de Rameau* (jamais publié du vivant de Diderot, et qui connut une histoire éditoriale très complexe).

6 Giuseppe Tartini (Piran, 1692 – Padue, 1770) fut compositeur, violoniste et théoricien. Son *Trattato di musica secondo la vera scienza dell'armonia* (1754) fut reçu avec enthousiasme en France, où l'on perçut l'usage instrumental qu'on pouvait en faire en opposition aux théories de Rameau. Ainsi la réception du *Trattato* se place au centre d'un vrai galimatias auquel participent à la fois D'Alembert, Rousseau et Rameau : d'Alembert divulgua la théorie de Tartini dans l'article FONDAMENTAL (*Encyclopédie*, VII, p. 62), Rameau le critiqua dans la *Lettre à d'Alembert* et Rousseau lui dédia une longue discussion dans le *Dictionnaire* à l'article SYSTÈME (*infra*, p. 588 et suiv.). Une étude détaillée de cet épisode est fournie par Brenno Boccadoro : *Tartini, Rousseau et les Lumières, Pléiade V*, p. 1694-1711.

7 La renommée de Jean-Philippe Rameau (Dijon, 1683 – Paris, 1764), plus important compositeur et théoricien français du XVIII^e siècle, ne commença à se répandre qu'à compter de 1722, date de la publication de son *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*. Onze ans après, en 1733, à cinquante ans, il débutera comme compositeur d'opéra avec *Hippolyte et Aricie*, la première d'une longue suite de succès. Les rapports entre Rameau et les philosophes, initialement bons, se compliquèrent après la parution des premiers

dans un Livre destiné principalement pour la Nation Française. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les principes de ce système dans un article de mon Dictionnaire ; et du reste, j'ai cru devoir cette déférence à la Nation pour laquelle j'écrivois, de préférer son sentiment au mien sur le fond de la doctrine Harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter ; c'eût été sacrifier l'utilité du Livre au préjugé des Lecteurs ; c'eût été flatter sans instruire, et changer la déférence en lâcheté.

J'exhorte les Artistes et les Amateurs de lire ce Livre sans défiance, et de le juger avec autant d'impartialité que j'en ai mis à l'écrire. Je les prie de considérer que ne professant pas, je n'ai d'autre intérêt ici que celui de l'Art, et quand j'en aurois, je devrois naturellement appuyer en faveur de la Musique Française, où je puis tenir une place, contre l'Italienne où je ne puis être rien. Mais cherchant sincèrement le progrès d'un Art que j'aimois passionnément, mon plaisir a fait taire ma vanité. Les premières habitudes m'ont longtems attaché à la Musique Française, et j'en étois enthousiaste ouvertement. Des comparaisons attentives et impartiales m'ont entraîné vers la Musique Italienne, et je m'y suis livré avec la même bonne-foi⁸. Si quelquefois j'ai plaisanté, c'étoit pour répondre aux autres sur leur propre ton ; mais je n'ai pas, comme eux, donné des bons-mots pour toute preuve, et je n'ai plaisanté qu'après avoir raisonné. Maintenant que les malheurs et les maux m'ont enfin détaché d'un goût qui n'avoit pris sur moi que trop d'empire, je persiste, par le seul amour de la vérité, dans les jugemens que le seul amour de l'Art m'avoit fait porter. Mais, dans un Ouvrage comme celui-ci, consacré à la Musique en général, je n'en connois qu'une, qui n'étant d'aucun pays,

tomes de l'*Encyclopédie* et la critique que le compositeur fit aux articles de Rousseau sur la musique. Rousseau et Rameau s'étaient d'ailleurs brouillés dès leur première rencontre en 1745, lors de l'exécution partielle des *Muses galantes* dans le salon de La Pouplinière, et leur relation ne s'était certes pas améliorée suite à l'éclat de la Querelle des Bouffons. Thomas Christensen, dans *Rameau and Musical Thought in the Enlightenment* (Chicago, Chicago University Press, 1993), fournit une excellente interprétation de la pensée du théoricien dans le contexte de la philosophie des Lumières.

8 L'œuvre où Rousseau développe sa comparaison entre les deux musiques est la célèbre *Lettre sur la musique française* (1753). Quant au caractère de cet écrit, Olivier Pot souligne que « contrastant avec le style généralement plus frivole et allégorique des pamphlets précédents [...], le ton de la *Lettre sur la musique française* se veut résolument sérieux et démonstratif » (introduction à la *Lettre sur la musique française*, *Pléiade* V, p. cx).

est celle de tous ; et je n'y suis jamais entré dans la querelle des deux Musiques, que quand il s'est agi d'éclaircir quelque point important au progrès commun. J'ai fait bien des fautes, sans doute ; mais je suis assûré que la partialité ne m'en a pas fait commettre une seule. Si elle m'en fait imputer à tort par les Lecteurs, qu'y puis-je faire ? Ce sont eux alors qui ne veulent pas que mon Livre leur soit bon.

Si l'on a vu, dans d'autres Ouvrages, quelques articles peu importants qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien se rappeler que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles ; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs⁹.

*A Motiers-Travers le 20 Décembre 1764*¹⁰.

9 Rousseau réclame à son libraire Guy l'adjonction de cette dernière phrase de la préface dans une lettre qu'il lui adresse depuis Wooton le 20 janvier 1767. Elle était alors formulée ainsi : « [...] mais je ne veux pas que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs. »

10 Rousseau réclame à son libraire Guy l'adjonction de ces précisions de lieu et de date dans une lettre qu'il lui adresse depuis Wooton le 14 mars 1767.